

Les subsides

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur le Président, le député a consacré 10 p. 100 de son discours aux questions à l'étude et dans les 90 p. 100 qui restent, il s'est livré à des attaques personnelles contre le chef de l'opposition (M. Nielsen). Toutefois, quelque part dans ces 10 p. 100 de son discours, il a dit que si nous ne discutons pas très souvent de politique étrangère à la Chambre, ce serait la faute de l'opposition. Je suis certain que le député sait pertinemment que nous pourrions en discuter plus souvent si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le premier ministre décidaient de temps à autre de faire une déclaration à l'appel des motions au sujet des nombreuses conférences internationales auxquelles ils participent. Mais comme les députés le savent, ils préfèrent faire leurs déclarations lors des conférences de presse. Je me demande si le député pourrait nous dire à quand remonte la dernière déclaration faite à l'appel des motions par un membre du gouvernement au sujet d'une question ayant trait de près ou de loin aux affaires extérieures.

M. Simmons: Monsieur le Président, en réponse à la question précise du député, je crois qu'aucun ministre n'a fait de telle déclaration depuis longtemps. J'irai même plus loin et je dirai qu'il serait fou de le faire dans les circonstances actuelles. Les ministres ne peuvent faire de déclaration lorsque la sonnerie se fait entendre et lorsque nous devons expédier des affaires gouvernementales pressantes. Le gouvernement dispose de très peu de temps pour débattre ces affaires.

Le député de St-Jean-Est a fait ce matin une proposition digne de mention et qui sera prise en délibéré, quand il s'est demandé s'il y aurait lieu de faire des déclarations à 18 heures ou encore à 20 heures. Le fond de la question n'est pas de savoir si le gouvernement veut faire des déclarations, à mon avis, mais bien si le gouvernement peut trouver un moyen de le faire sans se priver d'une part trop importante du peu de temps dont il dispose déjà pour faire étudier les mesures gouvernementales à la Chambre.

Pour ce qui est des autres observations du député, monsieur le Président, concernant la proportion de mon temps de parole que j'ai consacrée aux questions à l'étude, je dirai au député que j'ai peine à comprendre comment il a pu entendre ce que je disais de toute façon, puisqu'il était harcelé par son ami et collègue qui est assis derrière lui, le député de Bow River. J'ignore comment il a pu entendre mon discours, cela me dépasse. Manifestement, il a l'ouïe fine; de plus, il porte l'écouteur à l'oreille, ce qui fait toute la différence, et je le remercie de m'avoir écouté.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Monsieur le Président, en me levant ce matin, j'ai pris la résolution de ne rien dire ni faire qui soit motivé par l'esprit de parti.

M. Johnston: C'est un précédent.

M. Baker (Nepean-Carleton): Le ministre d'État au Développement économique (M. Johnston) dit que c'est un précédent. Il a peut-être raison. Je voudrais commencer par féliciter le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons) pour son discours de très grande qualité. Il s'est même dépassé et la Chambre devrait s'en réjouir au plus haut point. Les visiteurs à

la tribune en ont été électrisés. De fait, ils sont partis tout de suite après, avant que je prenne la parole. Mais je ne veux pas faire preuve de parti pris. Je voudrais lui dire combien ses propos bienveillants à l'endroit du chef de l'opposition actuel (M. Nielsen) me font chaud au cœur. Même si le départ prochain du chef de l'opposition a fait verser au député des larmes de crocodile qui inondent la Chambre, tout va rentrer dans l'ordre et le chef de l'opposition saura le remercier à sa façon de tant de bonnes paroles. Il faudrait que le député de Burin-Saint-Georges remette au chef de l'opposition une copie autographiée de son discours pour que ce dernier le range parmi les souvenirs et les témoignages d'appréciation du bon travail qu'il a accompli au cours de la brève période où il a été chef de l'opposition.

A la soirée qui doit avoir lieu en son honneur demain ou après-demain, il serait tout indiqué de lire ce discours de notre collègue pour montrer à quel point le chef de l'opposition a su être efficace dans son poste intérimaire. Je saisis l'occasion de le féliciter de s'être aussi bien acquitté de sa tâche, dans une situation aussi difficile et avec un gouvernement aussi pénible.

Je voulais débiter dans cet esprit oecuménique à l'endroit de mon collègue, le député de Burin-Saint-Georges. J'avoue, à l'intention de ses électeurs, qu'il n'est pas toujours aussi en verve.

M. McKinnon: Il dort la plupart du temps.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est vrai qu'il ne dit pas grand-chose en dormant, mais j'ai l'occasion de l'observer en d'autres circonstances. Tout ce que je veux dire, c'est que ses discours ne sont pas toujours aussi brillants. Par contre, il lui arrive parfois de faire encore mieux.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Quand cela?

M. Baker (Nepean-Carleton): Lui et moi faisons tous deux partie du comité spécial du Règlement et de la procédure, et je dois dire qu'il a très bien travaillé au sein de ce comité. C'est à cause de ce qu'il a fait en pareilles occasions, loin des feux de la rampe, des caméras de télévision et des courriéristes parlementaires et parce qu'il lui arrive de faire des propositions constructives que son discours d'aujourd'hui m'a un peu inquiété. J'ai simplement pensé qu'il s'était laissé impressionner par l'atmosphère qui règne à la Chambre aujourd'hui et par ceux qui étaient restés à la Chambre pour l'écouter. L'ayant écouté jusqu'au bout, je suis prêt à affirmer à la ronde, monsieur le Président, que son discours aujourd'hui est meilleur que ceux qu'il a déjà présentés en d'autres occasions à la Chambre des communes et je tiens à l'en féliciter. Nous avons tous deux siégé à ce comité et je tiens à en parler, car c'est vraiment l'une des expériences les plus enrichissantes que j'ai eues depuis mon arrivée au Parlement. Je pense que c'est aussi l'avis des autres députés qui ont fait ou font partie du comité spécial du Règlement et de la procédure, qui s'est penché sur les règles et la procédure de la Chambre et a rédigé certains rapports. Ces rapports ont été déposés et j'espère que les députés et le gouvernement les étudieront très attentivement.